


<https://www.francetransactions.com/bourse/fonds/fip-corse.html>



FIP Corse

- Ū Placements à risques - Fonds : OPC, Sicav, OPCVM, FCP, FPCI, FCPR... -

FIP CORSE



30% de réduction d'impôt sur le revenu^(*)
Investissement bloqué pendant toute la durée du fonds
Risque de perte en capital

(*) Réduction d'impôt sur le revenu équivalant à 30% de l'investissement en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'un blocage des fonds.



Date de mise en ligne : mercredi 21 octobre 2015

Date de parution : 21 octobre 2015

Copyright © Guide épargne - Tous droits réservés

Investissement FIP Corse